



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

assistantes maternelles

Question écrite n° 57450

Texte de la question

M. Edouard Landrain interroge Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des assistantes maternelles. Celles-ci ont manifesté leur mécontentement à l'égard de leurs conditions de travail. Leurs obligations ne cessent de croître, d'autant que le rythme du travail des parents qui leur confient la garde de leurs enfants a changé. Les horaires atypiques se multiplient, et la mise en place des 35 heures entraîne des amplitudes horaires dans le travail qui ont des conséquences importantes pour les assistantes maternelles. Dans ce nouveau contexte, il apparaît urgent de prendre des mesures visant à améliorer les conditions de travail des assistantes maternelles. Cela paraît d'autant plus urgent que, sans nouvelles dispositions, ces salariées seraient soumises à une précarité de plus en plus grande. Il aimerait savoir ce que le Gouvernement compte faire dans l'immédiat pour répondre aux problèmes posés.

Texte de la réponse

La mise en oeuvre de la réduction du temps de travail est en effet souvent invoquée, parmi d'autres facteurs, pour expliquer une demande d'accueil à des horaires plus atypiques de la part des familles et une amplitude de travail plus large pour les assistantes maternelles. Ces évolutions entraîneraient selon ces dernières un risque de dégradation de leurs conditions de travail ainsi que de la qualité de l'accueil lui-même. Afin d'examiner les moyens pour que la nécessaire adaptation de ce mode d'accueil - enjeu auquel sont également confrontées les structures d'accueil collectif - s'accompagne de compensations pour ces professions et d'une amélioration du statut des personnels, l'ensemble des représentants des assistantes maternelles a été reçu au cabinet de la ministre. Un groupe de travail a été mis en place afin d'examiner leurs propositions et d'approfondir les questions qu'elles soulèvent. Les résultats de ces travaux permettront d'éclairer les décisions susceptibles d'être annoncées au cours des prochains mois.

Données clés

Auteur : [M. Édouard Landrain](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (5^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57450

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 février 2001, page 739

Réponse publiée le : 13 août 2001, page 4686